

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Une motion sera requise pour nommer Raymond Chabot Grant Thornton en tant que comptable-externe (vérificateurs) de la corporation jusqu'à la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, contre la rémunération fixée par les administrateurs, et que les administrateurs sont autorisés à fixer ladite rémunération.